

Les sentiers de Legé



Bienvenue sur les sentiers de Legé. Avec 4 parcours dont 1 avec 2 variantes, soit près de 70 kilomètres de sentiers, une multitude de possibilités s'offre à vous pour sillonner la campagne au gré de vos envies.



Tout au long de votre parcours, pensez- à respecter l'environnement.

Merci de :

- Rester sur les chemins balisés,
- Respecter les clôtures, refermer les barrières.
- Tenir les chiens en laisse,
- Faire attention aux cultures et aux animaux.,
- Tenir compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasses traditionnelles.
- Ne pas faire de feu et ne pas fumer dans les bois ou à proximité des lièges et des broussailles.
- Ne pas jeter de déchets, les emporter avec soi.
- Rester courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature.
- Se montrer silencieux et discret, observer la faune et la flore sans la toucher.
- Respecter les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage.
- Signaler au plus tôt, à la Mairie concernée, toute difficulté rencontrée sur le parcours.
- Rester prudent et marcher sur le bas côté lorsque les sentiers traversent ou longent des routes.



17 km
4h

14 km
3,5h

13 km
3h



Sites à découvrir

- 1 La Chapelle de Notre-Dame de Pitié
- 2 L'Eglise Notre-Dame
- 3 Le château du Bois Chevalier
- 4 Le Champ de la Colonne
- 5 Le Plan d'Eau du Paradis
- 6 Le Château du Retail

Parking

Aire de pique-nique



Circuits de randonnée

• Sentier des "Sangliers" avec 2 variantes

Distance : 17 kms - Durée : 4h
 Variante de la Logne : 14 kms - 3h
 Variante du Paradis : 7 kms - 1h30
 Balisage sur le terrain : Couleur Jaune
 Point de départ : Office de Tourisme

• Sentier des "Chapelles"

Distance : 13 kms - Durée : 3h
 Balisage sur le terrain : Couleur Jaune
 Point de départ : Office de Tourisme

• Sentier de la "Vallée de la Logne"

Distance : 14 kms - Durée : 3h30
 Balisage sur le terrain : Couleur Jaune
 Point de départ : Office de Tourisme ou Corcoué-sur Logne

• Circuit du Bourg "Culture et Patrimoine"

Non représenté sur la carte - voir au dos de ce plan
 Distance : 7 kms - Durée : 2h
 Balisage sur le terrain : Couleur Bleue
 Point de départ : Office de Tourisme



Jérôme Lefrançois Infographiste concepteur et réalisateur de ce plan, décline toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission - Reproduction totale ou partielle interdite - Edition Novembre 2009

La commune de Legé fait partie de la Bretagne historique, dans le pays traditionnel du Pays de Retz et dans le pays historique du Pays Nantais. La commune a aussi fait partie des Marches Communes de Bretagne-Poitou, entre Pays de Retz et Vendée historique, 4089 habitants (appelés les Legéens et les Legéennes) résident sur la commune d'une superficie de 63,3 km². Le nom de Legé désigne un ancien domaine Gallo-Romain fondé vers le II^{ème} ou III^{ème} siècle après Jésus Christ. Legé est formé du nom du propriétaire du domaine, Un nom latin, LAEVIUS, suivi d'une terminaison gauloise, IACOS, latinisée en IACUM. Ceci a donné en latin LAEVIACUM qui veut dire "le domaine de Loevius". Par la suite, la prononciation et l'orthographe ont évolué pour donner LEGIACUM, nom que l'on trouve dans les chartes du XIII^{ème} siècle. Puis on refait le mot avec une terminaison latine plus courante, ce qui a donné LEGEUM au XIII^{ème} siècle.



Renseignements utiles :

Mairie de Legé - 11, rue de la chaussée - Tél. : 02 40 26 35 00

e-mail : contact@ville-lege44.fr - site web : www.ville-lege44.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h20

Dépliants disponibles à la vente et renseignements à l'Office de Tourisme

8, rue de la chaussée - Legé - Tél. : 02 40 26 30 49.

